

# Les écoliers créent une aire terrestre éducative

Les 42 élèves de l'école, appuyés par l'association Anper, travaillent pendant deux ans sur un projet lié à la biodiversité : une aire terrestre éducative.

## L'idée

Depuis un an, les deux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de [Sainte-Suzanne-sur-Vire](#) travaillent depuis un an sur un projet d'aire terrestre éducative jouxtant l'école. « Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs », explique Valérie Mesnildrey, enseignante des CE2-CM1.

## Plus de 1 000 aires déjà engagées

Une aire éducative se développe tout au long de l'année scolaire et a vocation à durer sur le long terme. Sa mise en place nécessite une structure accompagnatrice (l'Association nationale pour la protection des eaux et des rivières, Anper, est la référente en matière de milieux aquatiques), et de se rapprocher de la commune pour l'informer du projet : les élèves ont écrit au maire en début d'année pour lui demander l'autorisation qui leur a immédiatement été donnée.

« La zone de l'aire éducative ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé, elle doit se situer dans la commune, proche de l'école. Les milieux peuvent être très variés et se trouver à la campagne, à la mer, à la montagne ou en ville. Ici il s'agit d'un cours d'eau et d'un terrain qui le jouxte », rappelle Nathalie Alexandre, enseignante des CM1-CM2.

Les élèves, réunis en conseil de la Terre vendredi 4 juillet, ont décidé des aménagements qui seront implantés l'an prochain dans leur aire (aménagement de passages, de barrières en haie sèche, zones d'observation de la faune et de la flore, plantations...). Tous les frais sont pris en charge par une subvention accordée à l'école. « Nous avons, avec l'appui de l'association Anper, amené les élèves à construire leur projet d'aire. Plus de 1 000 aires sont déjà en cours d'accompagnement en France », précise l'enseignante.

Après des séances d'observation de la faune, de la flore, des réalisations d'herbiers, et une visite à l'îlot de biodiversité de Marigny, effectués en 2024-2025, les jeunes ont décidé des aménagements qu'ils vont mettre en place lors de la prochaine année scolaire. Pour Chloé Helie-Philipot, l'une des élèves, l'objectif est simple : « Permettre aux gens qui viennent se promener ici de découvrir la nature qui nous entoure, d'apprendre à la connaître et à la protéger. »



Les élèves de l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire devant le terrain dont ils ont la charge pour leur aire terrestre éducative. Ouest-France